Conférence sur les capacités institutionnelles en matière de production, utilisation et partage de données probantes sur les questions pénales et sécuritaires haïtiennes

Le 21 mars 2019, au Plazza (Champs de Mars)

Projet-pilote « Renforcement des capacités institutionnelles pénales et sécuritaires haïtiennes » financé par les Affaires Mondiales Canada (AMC)

Contexte

Après le départ de la MINUSTAH et son remplacement par la MINUJUSTH, les acquis au niveau de la stabilisation de la République d'Haïti restent fragiles. Les progrès de la Police Nationale d'Haïti (PNH), l'extension du parc carcéral haïtien ainsi que le renforcement institutionnel de l'Office de protection du citoyen (OPC) et d'autres acteurs du secteur des droits humains demeurent faiblement articulés aux réformes plus lentes au niveau du système judiciaire et de l'administration pénitentiaire. L'intégration systématique de la question de genre dans l'action publique peine également à s'actualiser, en dépit des engagements renouvelés de l'État en cette matière. Lors d'un atelier de formulation en mai 2017, les représentants de diverses institutions pénales et sécuritaires nationales ont reconnu que leur capacité mitigée de production, de gestion et d'utilisation stratégique des données probantes du secteur représente un autre problème qui risque de miner la consolidation de la stabilité et de l'État de droit en Haïti.

Le projet

C'est dans ce contexte que nous avons conçu un projet pilote pour renforcer les capacités des institutions haïtiennes clés dans le domaine de la justice et de la sécurité - particulièrement leurs capacités de collecte, d'analyse, de partage et d'utilisation stratégique des données probantes. Ce projet s'étend sur une période de 15 mois allant de janvier 2018 à mars 2019. Les partenaires institutionnels sont : la Police Nationale d'Haïti (PNH) (soit la Direction générale et la Direction de l'administration pénitentiaire) ; le Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes (MCFDF) ; l'Office de la Protection du Citoyen (OPC) ; le Réseau National de Défense des Droits Humains (RNDDH) ; ainsi que le Bureau des Droits Humain d'Haïti (BDHH). Par l'entremise d'ateliers de formation, de placement de stagiaires au sein des institutions partenaires et d'encadrement d'experts, nous aidons ces institutions à renforcer leur capacité à produire, analyser et partager des données probantes et sexo-spécifiques susceptibles d'alimenter la conception, la mise en œuvre et le suivi de certaines réformes en cours.

Ce projet n'a pas manqué de toucher à un certain nombre de grands enjeux associés à la nouvelle gestion publique basée sur les données probantes. Quel statut conférer aux données probantes dans l'action gouvernementale? S'agit-il d'un simple outil (de suivi et d'évaluation) du processus décisionnel ou au contraire d'une technologie de pouvoir qui contribue à la rationalisation de l'action publique? Pourquoi produire des données probantes? Pour informer la population ou pour légitimer son action? S'agit-il d'un instrument de reddition de compte (objectif de transparence), d'un dispositif de consultation et de participation qui fait des citoyens des partenaires dans la formulation des politiques publiques ou au contraire de l'appropriation d'un art d'exercer le pouvoir politique soucieux avant toute chose d'objectivité comme gage de réalisme et d'efficacité? Comment interpréter l'absence quasi généralisée de système organisé d'informations de qualité (fiables, complètes et à jour) dans le secteur de la justice et de la sécurité en Haïti? À quels genres de contraintes logistiques, techniques, administratives et politiques les institutions haïtiennes sont-elles exposées quand elles s'engagent dans un processus durable de production de données probantes sur une thématique du secteur?

La conférence

La conférence est l'avant dernière activité du projet. Elle offrira d'abord aux institutions partenaires l'opportunité de présenter un rapport sur leur suivi d'une thématique prioritaire. La conférence améliorera l'accès d'autres acteurs du milieu aux données publiées dans ces rapports, y compris les données désagrégées selon le genre dans ce domaine. Elle permettra ensuite de présenter aux décideurs et aux acteurs d'intervention un ensemble de propositions déclinées des récits de l'expérience et des connaissances des institutions partenaires. Chaque session fera l'objet d'une discussion autour de l'articulation nécessaire entre les politiques publiques et les pratiques de recherche afin de mettre en relief, à partir d'autres expériences similaires, le rôle du savoir institutionnel et des données probantes dans l'action publique. La conférence et la publication postérieure des rapports sur les sites internet des institutions devraient contribuer à la discussion publique et la prise de décisions porteuses de changements dans le domaine de l'État de droit.

Public cible

- Les cadres et les fonctionnaires intermédiaires des institutions partenaires ainsi que les fonctionnaires d'autres institutions de la chaîne pénale, notamment du système judiciaire ;
- Les parlementaires qui siègent sur les commissions pertinentes ; les journalistes spécialisés; les réseaux associatifs ;
- Les partenaires de la coopération internationale dans ce domaine ;
- La communauté scientifique, y compris les universités haïtiennes et les laboratoires de recherche.

Le programme (intervenants à confirmer)

8h00 - 8h30	ENREGISTREMENT, CAFÉ ET RÉSEAUTAGE
8h30 - 9h15	 BIENVENUE ET MISE EN CONTEXTE Dignitaires : André Frénette (Ambassadeur du Canada) Mots au nom des partenaires institutionnels Comité exécutif (Présentation du projet : théorie du changement – objectifs – voies et moyens) Présentation du programme du colloque Notes introductives : Les données probantes et l'action publique : quelques enjeux fondamentaux
9h15 – 10h30	 SESSION 1: L'accès des femmes à la justice et à la sécurité en Haïti
10h30 – 10h45	PAUSE CAFE

10h45 – 12h00	 SESSION 2 : Les conditions de vie des acteurs de la sécurité et la justice en Haïti Présidé par Jacques Letang Exposé de l'OPC : La protection sociale des personnes âgées : le cas des militaires à la retraite Exposé du RNDDH : Les conditions de travail des acteurs publics de la chaîne pénale haïtienne Discussion lancée par Nathalie Lamaute-Brisson
12h00 – 13h00	DINER
13h00 – 14h15	SESSION 3: Pratiques de recherche et action publique: le cas de la police nationale d'Haïti Présidé par Alain Gilles Exposé de la DG PNH: Les 18 premiers mois de mise en œuvre du Plan Stratégique de développement de la PNH 2017-2021 Exposé de la DAP: Mythes et réalité sur la détention préventive prolongée en Haïti Discussion lancée par Faidlyne Policard
14h15 – 15h15	SESSION 4: Leçons apprises sur les capacités institutionnelles pénales et sécuritaires haïtiennes Présidée par Hérold Toussaint Exposé du comité exécutif: Evolution des capacités des institutions pénales et sécuritaires en matière de production et de gestion de données probantes Discussion lancée par Louis Naud Pierre
15h15 - 16h30	CLOTURENotes de synthèseCocktail de clôture